

École Saint-Jean-de-Matha

Conseil d'établissement

Procès-verbal

de la 5^e séance

Montréal, le 30 mars 2021, 18h30

***Procès verbal de la 5^e séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue en ligne, sur plateforme Teams.***

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice
M. Mathieu Guillemette, parent, président
Mme Sabrina Pasquier, parent substitut
Mme Andréanne Cloutier, professeure
Mme Sophie Lapointe, parent, secrétaire
M. Ardian Xharra, parent
Mme Catherine Saint-Cyr, professeure
Mme Carole Clément, technicienne service de garde
Mme Jacynthe Guimond, parent substitut
Mme Judith Marois-Jones, parent substitut
Mme Julie Paquet, parent
M. Antoine Hébert, parent substitut

Étaient absents

M. Stéphan Lemieux, parent
Mme Josée Hébert, professeure
M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut

1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum

À 18h34. Quorum atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Guillemette présente l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 26 janvier 2021.

Adoptés à l'unanimité

Suivis au PV

La lettre envoyée au ministre de l'éducation sera discuté au point 5.2

4. Période réservée au public

S/O

5. Conseil d'établissement

5.1. Capsule (visionnement)

Visionnement du vidéo du CSSDM. Capsule 2 – Nouvelle gouvernance

5.2. Adresse courriel CÉ

Une adresse courriel est maintenant disponible pour le CÉ. Il reste à trouver un moyen d'avoir un mot de passe qui soit accessible à la direction d'école et au président du CÉ. Il faudra aussi choisir à qui sera communiquée cette adresse courriel. La lettre au Ministre sera envoyée via cette adresse courriel.

5.3. Canaux de communication

Lorsque les gens veulent s'adresser au CSSDM, il faut communiquer avec l'info CSSDM (bureau de communications et de la participation citoyenne : BCPC). Info CSSDM : 514-569-6000.

5.4. Tutorat

L'organisation du tutorat, qui a ajouté par le Ministère en lien avec la pandémie, par les écoles a été complexe. À SJdM, les orthopédagogues et le personnel en soutien linguistique, ainsi que Mme Geneviève Deault sont volontaires pour être tuteurs. Il y aura

5 sous-groupes de 4-5 élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année. Les activités de tutorat auront lieu 2 midis par semaine pendant 6 semaines. 20 élèves pourront bénéficier de ce soutien. Pour les élèves de 4, 5 ou 6^e année, il y a eu moins de demandes et le tutorat ne leur sera donc pas offert.

5.5. Budget provisionnel 21-22 et plan d'effectif

50% du budget de l'école montréalaise a été perdu en lien avec le changement à l'indice de défavorisation de l'école.

Cela représente une diminution de budget d'environ 27 000\$. 2 journées devront être coupées dans les services. Aussi, une baisse de clientèle est prévue: 13 groupes seront formés au primaire, 2 groupes au préscolaire. Il y aurait donc 3 groupes de moins que cette année. Ceci pourrait permettre d'amoindrir un peu les effets de cette baisse de service, en gardant en tête que cela engendrera une diminution du soutien offert aux élèves.

Mme Paquet demande s'il est possible de trouver des solutions pour compenser la perte de budget. Mme Lincourt indique que les autres budgets de l'école qui permettent de payer des services sont déjà utilisés à ce titre. Mme Lincourt indique qu'elle est ouverte aux suggestions créatives à ce propos.

Mme Marois-Jones indique que la Fondation pourrait faire des demandes de subvention pour des projets spéciaux, mais cela demanderait un travail important pour préparer ces demandes.

Mme Cloutier indique que le sujet de la diminution des budgets et des services pourrait être discuté en comité de parents au CSSDM.

M. Guillemette demande si le déménagement affectera la clientèle encore plus à la baisse.

Mme Lincourt indique que rien ne semble prévoir ceci actuellement.

5.6. Présentation publique et vidéo

Une rencontre sera proposé aux parents pour la présentation publique de la phase 2 des travaux. Cette rencontre sera possiblement le 20 avril 2021. Plusieurs acteurs sont impliqués dans cette rencontre. Un vidéo sera disponible pour présenter les lieux pour les écoles de relocalisation.

5.7. Réhabilitation phase 1, phase 2 et relocalisation (transport scolaire, service de garde, etc).

Phase 1 : le gymnase est presque terminé. Les deux entrées devant l'école sont à restaurer pour que cette phase soit complétée.

Phase 2: Les plans d'architectes sont prêts à 70%. Il y aura réaménagement des étages. Les murs et les espaces seront réorganisés. La cour d'école ne sera probablement pas disponible durant cette phase de travaux.

Relocalisation: 1^{ère}, 2^e, 3^e année: à CIM 4^e, 5^e,6^e et maternelle à HM. Le service de garde sur l'heure du midi sera gratuit pour les élèves qui ne l'utilisaient pas cette année. Service alimentaire: on aura accès à la cafétéria de HM (probablement des boîtes traiteur pour les élèves qui seront à CIM). Le sdg sera à CIM. Les élèves de maternelle, 1^{ère} et 2^e année qui vivent à plus de 1km de l'école seront transportés par autobus scolaire. Les élèves de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e vivant à plus de 1,6km seront transportés par autobus scolaire.

Mme Chantale Vincent a rencontré Mme Lincourt pour prévoir des corridors scolaires avec brigadiers. 2 parcours sont proposés : Raudot, Hadley ou D'Aragon, Springland, Hadley. Par contre, il n'est pas prévu qu'il y ait d'ajout de plus d'un brigadier sur le trajet.

Mme Guimond demande si l'initiative Trottibus est encore disponible à SJdM. Mme Lapointe indique qu'un comité Trottibus pourrait être remis en fonction relativement rapidement, puisqu'elle demeure la responsable du Trottibus malgré qu'il ne soit plus en fonction depuis plus d'un an. Le Trottibus pourrait être publicisé par courriel suite à la rencontre du 20 avril 2021.

L'an prochain, une réglementation devra être faite par rapport au transport scolaire.

Mme Lapointe demande si des casiers pour vélos et trotinettes pourraient être disponibles aux écoles de relocalisation afin de promouvoir le transport actif, Mme Lincourt s'informerà à ce propos.

6. Service de garde

6.1. Infos de Mme Clément

Dès la semaine prochaine, le nombre d'éducatrices au service de garde devra diminuer, puisque les travaux sont terminés et que des locaux plus convenables sont disponibles pour le service de garde. Mme Clément indique que les bulles de niveau seront respectées, mais pas les bulles de classe.

Pour l'an prochain, les inscriptions au sdg sont encore basses. En général, il y a 190-195 élèves réguliers au sdg. Actuellement, 122 élèves sont inscrits pour 2021-2022.

Pour l'offre alimentaire, les repas seront payés en ligne avec le service alimentaire de HM. M. Hébert indique que l'accès au transport scolaire pourrait changer la donne pour l'inscription, puisque des parents sont en télé-travail. Mme Clément lui donne raison, mais devra aviser les parents qu'il pourrait être plus difficile voire impossible d'inscrire leur enfant au sdg durant l'année scolaire si leur situation d'emploi change.

2 journées pédagogiques seront ajoutées afin de permettre le déménagement. La dernière et la première journée d'école seraient des journées pédagogiques au calendrier scolaire pour déménager les classes.

7. Consultation/Approbation

7.1. Grille-matière (approbation)

Un changement a été fait au niveau de la grille matière des spécialistes.

Ajout de périodes d'arts plastiques (+15min)/dramatiques (+15min) et d'éducation physique (2h au lieu de 1h30) . La période d'anglais par semaine sera diminuée de 2h à 1h.

Approuvé à l'unanimité

7.2. Horaire d'école

Pour s'arrimer à CIM: l'horaire des classes sera légèrement modifié. La journée débutera 5 min plus tôt et se terminera 5 min plus tard (8h15 à 15h25) et dîner de 11h40 à 13h00. 8h à 8h05: accueil des élèves dans la cour d'école.

Approuvé à l'unanimité.

7.3. Utilisation des locaux (CIM/HM) - Information

Tel qu'indiqué au point 5.7, pour l'année scolaire 2021-2022, les élèves de maternelle, 4e, 5e et 6e année seront relocalisés à l'école Honoré-Mercier. Les élèves de 1ère, 2e et 3e année seront relocalisés à l'école Coeur Immaculé de Marie.

Approuvé à l'unanimité

8. Informations

8.1. Sortie d'urgence

La sortie d'urgence du côté Sud de l'école sera maintenant la porte du gymnase (qui donne sur la cour d'école).

8.2. Logo

Différentes avenues ont été présentées à l'équipe école. Le nouveau logo de l'école est encore en processus de consultation. Mme Marois-Jones nous présente les différentes ébauches de logo.

8.3. Visites CIM/HM

Une visite les écoles de relocalisation est prévue pour les membres du CÉ à 16h le 13 avril 2021.

8.4. COVID

Mme Lincourt indique que les masques chirurgicaux bleus et gris (problématiques) n'ont pas été utilisés par les élèves. Quelques uns de ces masques ont été utilisés par des adultes de l'école.

Lorsqu'un cas de variant est détecté dans un groupe, les recommandations de la santé publique ont changé et les membres de la bulle familiale pourraient être en isolement à la maison en attente d'un résultat négatif de l'élève qui aurait été en contact avec un cas de variant.

9. Fondation

Mme Marois-Jones informe le CÉ que le Lecturo-thon est en cours. Elle remercie l'équipe-école qui soutient ce projet. À ce jour, 900\$ ont été amassés avec la campagne du lecturo-thon et celle de sois écolo. Une page Facebook de la Fondation a été créée. Une modération est faite par Mme Pasquier et Mme Marois-Jones. Pour le tirage, la licence de la régie a été obtenue, la vente de billets se fera en ligne. Billets au coût de 5\$. Le tirage sera fait en Facebook live le 22 avril à 18h30.

Au mois de mai, une vente de vêtements est prévue avec le nouveau logo de l'école. Mme Marois-Jones avise aussi le CÉ qu'elle quittera l'école St-Jean-de-Matha, elle préparera l'an prochain, mais des personnes seront bienvenues à la Fondation l'an prochain. Notamment à la présidence

10. Varia

Mme Guimond indique que le drapeau devant l'école est en mauvais état. Le remplacement du drapeau est prévu lorsque les élèves seront de retour après la phase 2 des travaux.

Mme Lapointe demande si la cour d'école peut être accessible durant les travaux pour les enfants considérant que la cour d'école est beaucoup utilisée par les jeunes du quartier en-dehors de

heures de classe. Mme Lincourt propose que la question soit posée lors de la rencontre avec le chargé de projet pour la phase 2 des travaux.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 8h48